

LE PRÉSIDENT :

2275

Nous allons poursuivre la présentation des opinions. J'invite maintenant Pascal Bergeron à venir à l'avant pour présenter son opinion sur le projet. Rebienvenue, monsieur Bergeron.

M. PASCAL BERGERON :

2280

Merci, monsieur Morisette.

LE PRÉSIDENT :

2285

Vous avez une quinzaine de minutes pour présenter votre opinion sur le projet.

M. PASCAL BERGERON :

2290

OK. Moi, ce qui a déclenché mon questionnement par rapport à ce projet-là, puis en particulier aux projets éoliens en général, c'est une revue littérature qui faisait état des impacts des infrasons sur la santé humaine, puis ça a commencé en milieu industriel des travailleurs dans le milieu des turbines qui avaient des malaises qu'on ne comprenait pas. Puis on a découvert au fil du temps que c'était lié aux infrasons, bruits de basse fréquence. Il y avait des travailleurs qui... en fait, des travailleurs qui étaient exposés à des forts niveaux développaient une forme d'épilepsie tardive, puis c'était assez élevé, là, on parle de 10 % de travailleurs. Puis quand cette épilepsie-là se déclenchait, ils devenaient comme un peu zombies, puis là, ils marchaient... puis il y en a qui se faisaient avaler par des turbines, littéralement, là, à moins qu'on les retienne. Puis là, c'est ça qui a donné lieu à cette exploration-là scientifique qui est somme toute jeune.

2295

2300

Puis c'est important de le mentionner, parce quand on parle du bruit, bien, ce qu'on a entendu ce soir, c'est, on nous parlait du bruit en dBA, en spectre audible pour l'humain, on nous parlait des impacts sur l'humain, de 10 % d'humains dérangés à des niveaux de bruit de basse fréquence de 40, 45 décibels.

2305

Mais on fait fi de tout le reste des impacts potentiels de ces bruits-là de basses fréquences puis des infrasons. Puis ce n'est pas le défaut du promoteur, hein. Je suis allé poser la question à